

Perpignan, 16 Janvier 2019

Monsieur Benjamin SMITH
Président Directeur Général
Air France
45 rue de Paris
95747 ROISSY CDG Cedex

Objet : Réduction de la voilure Hop! Air France sur Perpignan

Monsieur le Président Directeur Général,

Nous avons été surpris d'apprendre que Hop! Air France avait décidé de diminuer son offre pour 2019, concernant les liaisons de l'aéroport de Perpignan vers Orly, Charles de Gaulle et Lille.
En réduisant cette offre, c'est le développement et l'attractivité de tout un territoire qui est remis en jeu.

En novembre 2018, la rédaction du magazine hebdomadaire L'Express plaçait Perpignan dans le Top 15, des « Villes françaises où il fait bon entreprendre » Perpignan se classe également parmi les 5 villes de France dont la densité de population ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années.

Depuis, plusieurs années, le territoire voit un nombre croissant d'implantation d'entreprises sur son territoire, les chiffres en témoignent puisque depuis 2014, ce sont près de 27 hectares qui ont été cédés, pour 91 entreprises qui se sont implantées sur les ZAE de Perpignan Méditerranée Métropole.
Les nombreux projets d'extension des Zones d'Activités Economiques (ZAE) prévus jusqu'en 2021 devraient donner un nouveau souffle en favorisant l'émergence d'entreprises innovantes dans des filières clés comme le nautisme, la robotique, la domotique, la logistique...

Bénéficiant d'un positionnement géostratégique transfrontalier, le territoire se développe également à l'international, en appui sur le réseau des ambassadeurs économiques, mais également grâce à de nombreuses missions de prospection à l'international (CES Las Vegas, Russie, Francfort, Madrid, Suède,...) visant à implanter de nouvelles entreprises et détecter de nouveaux marchés.

Le territoire possède également des domaines d'excellence tels que la logistique, avec le 1^{er} centre en Europe d'éclatement de fruits et légumes de Saint Charles international, mais aussi le nautisme avec le pôle nautique de Canet en Roussillon, offrant des équipements portuaires uniques en France.

L'ensemble de ces actions ont d'ailleurs été financées par la communauté urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole, s'appuyant sur son bras armé, l'agence de développement économique *Pyrénées Méditerranée Invest*.

Le développement de notre territoire ne peut être impacté que négativement par la décision d'Hop! Air France. Car c'est précisément lors de cette phase de développement, que les chefs d'entreprises des Pyrénées Orientales ont besoin stratégiquement d'être reliés à la capitale.

Il est important également de vous rappeler le développement de l'aéroport de Perpignan, qui est en perpétuelle évolution depuis plusieurs années, avec une fréquentation qui ne cesse d'augmenter comme en témoignent les chiffres parus récemment : 410 000 passagers en 2017 contre 460 000 pour l'année 2018, de nouvelles lignes mises en place, des infrastructures modernes et adaptées aux besoins des passagers.

Nous restons ainsi à votre disposition pour vous rencontrer et vous présenter cette stratégie de développement économique et nous ne pouvons que vous encourager à réexaminer cette situation portant préjudice à l'économie de notre département.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de ma sincère considération.

**Le Président-Directeur de
Pyrénées Méditerranée Invest**

Laurent GAUZE

**Le Président de la Chambre de
Commerce et d'Industrie des
Pyrénées Orientales**

Bernard FOURCADE

Copie à : Alain MALKA, Directeur Général Adjoint HOP ! Air France

Perpignan, 16 Janvier 2019

Monsieur Pascal AMICE
Directeur Agence Entreprises
Banque Courtois
1, 3 place Bardou Job
66000 Perpignan

Objet : Mouvement des « Gilets jaunes » et impact économique sur les entreprises du département

Monsieur le Directeur,

Comme vous vous en doutez, l'économie du département a connu des ralentissements notables suite aux événements et manifestations autour du mouvement des « gilets jaunes » lors de ces 10 dernières semaines.

Prenant en compte les blocages successifs des zones économiques de Clairac - Rivesaltes, et Saint Charles International nous sommes face à une situation exceptionnelle qui requiert de nos institutions et partenaires une prise de conscience sur l'état de santé des différents acteurs économiques concernés.

Un état de santé qui peut s'avérer préoccupant et dont le diagnostic, en cours, doit être remis par les services de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Pyrénées-Orientales très prochainement, aussi nous ne manquerons pas de vous le faire parvenir.

C'est donc en vertu des circonstances auxquelles nous faisons face aujourd'hui, qu'il est nécessaire voire impérieux d'œuvrer avec bienveillance à l'égard de ceux qui ont pu et peuvent encore pâtir de ce mouvement. Nous pensons notamment aux acteurs économiques de Saint Charles International et aux commerçants du département, les plus impactés.

Restant à votre entière disposition pour m'entretenir avec vous à ce sujet, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre sincère considération.

**Le Président Directeur de
Pyrénées Méditerranée Invest**

Laurent GAUZE



**Le Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie des Pyrénées Orientales**

Bernard FOURCADE

